

- Appelez immédiatement votre médecin si vous avez de la fièvre, des frissons ou si vous ressentez des douleurs inhabituelles.

8. Aspect financier

Au titre de l'hospitalisation, la prise en charge de votre examen se fera au même titre que les frais d'hospitalisation (sécurité sociale et mutuelle)

A titre externe, les modalités de prise en charge de votre examen sont indiquées dans le document joint à votre convocation.

Cette fiche d'information permet de répondre aux questions que vous vous posez à propos de la cimentoplastie.

Nous espérons avoir répondu à la plupart de vos interrogations.

Le jour de votre examen vous serez accueilli(e) par les équipes médicales et paramédicales qui vous expliqueront de nouveau le déroulement de cet acte et qui seront à votre écoute si vous avez besoin de renseignements complémentaires.

N'hésitez pas à les interroger ainsi que le médecin prescripteur ou votre médecin traitant si vous le souhaitez.

Je soussigné(e)

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Après avoir pris connaissance de la fiche d'information et obtenu toutes les informations que je souhaitais, je donne mon accord pour que soit réalisé l'examen de cimentoplastie.

Bordeaux le,

Signature

**Pôle imagerie médicale
Groupe hospitalier Pellegrin
Tél. 05 56 79 56 79**



Madame, Monsieur,

Votre médecin vous a proposé un acte interventionnel avec suivi radiologique. Cet acte sera pratiqué avec votre consentement. Vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de le refuser à tout moment. Cette fiche vous informe sur le déroulement de l'acte et de ses suites.

N'oubliez pas de vous munir de vos anciens examens et de la liste écrite des médicaments que vous prenez. Il est également très important que vous respectiez les recommandations qui vous sont faites.

La radiologie utilise des rayons X

Les rayons X sont utilisés en imagerie médicale afin de visualiser l'anatomie du corps humain. Lors d'une procédure de radiologie interventionnelle, ils servent notamment à guider le geste du médecin opérateur. Leur utilisation est donc primordiale pour le bon déroulement de l'intervention.

Le choix de cette technique tient compte de son **rapport bénéfice-risque**. Aussi, toutes les précautions sont prises pour **limiter votre exposition** aux rayons X.

Les doses délivrées sont ainsi généralement **faibles** pour les procédures courantes. Toutefois, il est possible que certaines interventions soient plus compliquées que d'autres, et nécessitent une durée d'exposition plus importante : la dose délivrée pourra alors être plus élevée.

Madame, mademoiselle, attention ! Si vous êtes enceinte ou susceptible de l'être, il est indispensable de le signaler au plus tôt, par exemple lors de la prise de rendez-vous ou lors de votre consultation avec le médecin radiologue. Dans certains cas, l'examen pourra alors être reporté.

1. Nature de l'acte

La cimentoplastie consiste à consolider un ou plusieurs os (os poreux, tassés ou fracturés), par injection d'un ciment orthopédique au sein même de l'os.

Le but de l'acte est de faire disparaître les douleurs et de prévenir une fracture. Elle se fait en général sous anesthésie locale mais peut dans certains cas être réalisée sous anesthésie générale.

2. Histoire naturelle de l'affection

Accepter l'acte interventionnel que l'on vous propose peut faire disparaître dans des délais très brefs vos douleurs et minimiser rapidement les risques d'aggravation. Il peut éviter une intervention chirurgicale, plus lourde et demandant une hospitalisation plus longue.

Si vous refusez : Les douleurs resteront présentes ou pourront spontanément disparaître cependant avec un délai très variable, pouvant aller jusqu'à plusieurs mois. Un impact sur vos capacités fonctionnelles est possible.

3. Déroulement de l'acte

A votre arrivée, votre dossier est étudié et vos analyses de laboratoire vérifiées. Vous êtes pris en charge par une équipe paramédicale et une perfusion est posée.

Pendant l'acte, vous êtes positionné sur le ventre : l'équipe met tous les moyens en œuvre pour rendre cette position la plus confortable possible. Cet acte doit être réalisé dans des conditions rigoureuses d'asepsie, le personnel qui vous prend en charge est revêtu de kimonos, masques et calot. Une désinfection cutanée est assurée en regard de l'os pathologique puis vous êtes recouvert de champs stériles. Le médecin radiologue fait une anesthésie locale puis positionne une aiguille au niveau de l'os pathologique. L'aiguille une fois en place, le ciment orthopédique est injecté. Cette injection est progressive et demande un peu de temps. Elle est réalisée sous contrôle radiologique afin de s'assurer du bon déroulement de la procédure. L'injection une fois terminée, l'aiguille est retirée et un pansement posé.

A la fin de l'intervention vous êtes installé dans votre lit et conduit en salle de surveillance. Vous y serez sous contrôle pendant environ 2 heures.

4. Bénéfices escomptés

Dans 90% des cas, il est constaté une amélioration durable des douleurs et dans plus de 60% des cas, une disparition.

La procédure permet de réduire voir arrêter la prise de médicaments anti-douleur.

5. Risques, incidents et complications

Toute intervention sur le corps humain, même conduite dans des conditions de compétence et de sécurité, comporte un risque de complication.

Comme toute ponction, il existe un faible risque infectieux. Un hématome peut se former au point de ponction mais reste résorbable en quelques jours.

Une petite quantité de ciment orthopédique peut fuir de l'os. Ce phénomène n'entraîne habituellement pas de problème sérieux, sauf si la fuite se répand dans des régions plus à risque de complication comme le canal rachidien ou les veines pulmonaires.

Le risque de fracture adjacente peut se produire mais ce risque est discuté car l'ostéoporose est une maladie diffuse pouvant expliquer ces fractures à distance.

Une fuite veineuse du ciment vers les poumons est décrite dans 1 % des cas.

Nul n'est à l'abri de complications graves pouvant entraîner des séquelles ou un décès qui est exceptionnel.

Risques liés aux rayons X : « Si au cours des semaines qui suivent l'intervention vous remarquez une rougeur ou une dépilation au niveau de votre peau, localisée au niveau de la région qui a été explorée, n'hésitez pas à prendre contact avec l'équipe médicale qui vous a pris en charge afin qu'elle puisse assurer votre suivi ».

6. Les alternatives

Le traitement de votre pathologie peut, dans certains cas, être chirurgical. Demandez conseil à votre médecin.

7. Contraintes préalables et postérieures à l'acte

Avant examen :

- Prévenez les médecins (en particulier lors de la consultation d'anesthésie) si vous avez un traitement à base d'antiagrégants ou d'anticoagulants.
- Soyez à jeun le matin de l'examen.
- Assurez la préparation cutanée prescrite (douche avec savon antiseptique) la veille et le matin même de l'examen afin de limiter les risques d'infection.
- Apportez vos analyses sanguines et le dossier médical et radiologique en votre possession, le jour de votre examen.
- Ne venez pas seul mais faites-vous accompagner afin que l'accompagnant puisse assurer votre retour à domicile.

Après examen :

- Il n'y a pas de précautions particulières à prendre par rapport au point de ponction.
- Dès votre retour dans votre service ou à la maison, vous devez rester allongé jusqu'au lendemain et limiter les déplacements au minimum. Vous pouvez vous alimenter et boire normalement.
- Vous ne devez pas conduire pendant les 24 premières heures. Evitez les exercices physiques intenses les jours suivant l'examen.
- Si besoin, reprenez contact avec nous : 05 56 79 56 79, Poste 95599